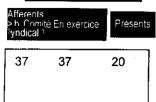
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT HERAULT

NOMBRES DE MEMBRES





2009-09-02 Compte rendu des décisions du Président

Objet de la Delibération

Loi du 5 Avril 1884 - Article 56

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc & Vignobles

Séance du 24 septembre 2009

L'an deux mille neuf Et le vingt quatre septembre

à Dix huit heures , le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES .

Présents : MM

G. AFFRE (CdC Saint-Chinian), J.ARCAS (Conseil Général), JN. BADENAS (Cons Général), F.BARSSE (Bédarieux), P.BEZIAT (CdC Lirou-Canal), F.BERTHOMIEU (CdC Liro Canal), F.BOUTES (Conseil Général), Y.CASSILI (CdC Monts Orb), N ENSENAT (CdC Minervois), N.ETIENNE (Conseil Général), JL.FALIP (Conseil Général), C.FRANCES (Co Saint-Chinian), MA. EDO (CdC Monts d'Orb), F.GALBE (Commune Poujol/Orb), M.GIL (Co Orb-Taurou), C.GINESTE (CdC Avène, Orb & Gravezon), J. HUC (CdC Coteaux & Chateau RM.LOSMA (Bédarieux), K.MESQUIDA (Conseil Général), H.OBIOLS (CdC Lirou et Canal Midi), M.OLMOS (CdC Minervois), JP.ROUANET (CdC Pays Saint-Ponais), G.ROUDIE (CdC Orb-Taurou), R.TROPEANO (Conseil Général).

SOUS PREFECTURE

- 5 OCT. 2009

SERVICE COURRIER

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 240909 ahrac dealir approprié 240909

Objet : Compte rendu des décisions du Président

Conformément aux articles L5211-10 et L2122-23 du Code Général des Collectivités territoriales et en application de la délibération du Comité Syndical du 14 mai 2008, donnant délégation au Président pour une partie de ses attributions, Monsieur le Président rend compte à l'Assemblée des décisions prises récemment:

- N° 001/09 Animation des Bistr'eau (sensibilisation aux enjeux liés à l'eau) sur la thématique «Economie d'eau et jardin naturel», avec l'association «Les jardins de Tara/Club les jardiniers de France ». Frais de déplacements, organisation et animation de 3 Bistr'eau pour un montant de 651 €uros TTC.
- N°002/09 Commande artistique à la Compagnie In Situ pour l'accompagnement théâtral de l'Orchestre du Pays. La Compagnie « In Situ » fournira les 17 et 29 Mai 2009, lors de la répétition générale, le spectacle « La Croisade 1209 » pour lequel elle aura travaillé à sa création. Pour cette prestation, il sera versé une somme de 3.700,00 Euros T.T.C.
- N°003/09 Prestation théâtrale du spectacle « La Croisade » de l'Orchestre de Pays. La Compagnie « In Situ », fournira du 30 Mai au 13 juin 2009, 6 représentations. Pour cette prestation, il sera versé une somme de 5.500,00 Euros T.T.C.
- N°004/09 Animation des Bistr'eau (sensibilisation aux enjeux liés à l'eau) pour le 5 mars 2009 à Vieussan avec l'Association Centre Cebenna à Olargues. Frais d'organisation et animation pour un montant de 350 €uros TTC.
- N°005/09 Animation des Bistr'eau (sensibilisation aux enjeux liés à l'eau) pour le 17 mars 2009 à Laurens avec la SARL Pépinière de la Grande Calinière sise à Marsillargues. Frais de déplacements, d'organisation et animation pour un montant de 258,10 €uros TTC.
- N°006/09 Création et impression de documents de communication par l'Agence AOC sise à Béziers. Il sera versé la somme de 1.700 € HT pour 5000 exemplaires de pochettes ainsi que 440 € HT pour la création de 10 modèles de cartes de visite.
- N°007/09 Suite à un avis d'appel public à la concurrence concernant la réalisation et l'animation d'une exposition paysagère, un marché est conclu avec l'association La Manufacture des Paysages sise à Octon. Il sera versé la somme de 29.550 € TTC.
- N°008/09 Défraiements concernant les interventions dans le cadre de la Semaine de la Pierre Sèche pour Mr Olivier Sanchez, architecte DPLG pour un montant de 574,08 € TTC pour l'animation et 299 € TTC pour les déplacements.
- N°009/09 Défraiements concernant les interventions dans le cadre de la Semaine de la Pierre Sèche pour Mr Philippe Martin, écologue, pour un montant de 160 € TTC pour l'animation et les déplacements
- N°10/09 Frais de communication dans le cadre de la Semaine de la Pierre Sèche avec la SARL Sudcom / Radio Nostalgie sise à Lamalou les Bains. Il sera versé la somme de 608,58€ TTC pour la diffusion de 50 messages radiophoniques.
- N°11/09 Frais de communication dans le cadre de la Semaine de la Pierre Sèche avec la SARL Midimédia sise à Béziers. Il sera versé la somme de 4.119,02€ TTC pour la fabrication, l'impression et la distribution d'un feuillet de 4 pages au format A5 dans TV magazine.

N°12/09	Frais de communication dans le cadre de la Semaine de la Pierre Sèche avec l'agence Alliance Consultants sise à Lunel. Il sera versé la somme de 1.584,70€ TTC pour la conception, impression et livraison d'une brochure en 5000 exemplaires et la somme de 370,76 € TTC pour la conception, l'impression et la livraison d'une affiche (en 300 exemplaires)
N°13/09	Le Syndicat Mixte ayant besoin de photographies du territoire pour la réalisation de dépliants, posters, guides de découverte, site internet et autres documents, Mr Karl Cosse cède le droit exclusif d'utilisation de 2200 photographies. Il sera versé la somme de 900 € TTC.
N°14/09	Frais de communication dans le cadre des Rencontres Vigneronnes avec la Sarl Contrepoint sise à Montpellier pour la création et l'impression d'un dépliant 8 volets. Il sera versé la somme de 4.772,04€ TTC.
N°15/09	L'école de Musique intercommunale de Capestang/Saint-Chinian se verra confier la mission de coordination artistique de la chorale et de l'harmonie de Pays du projet « création 1209 ». Pour cette prestation, il sera versé la somme de 2.000 €uros TTC.
N°16/09	Frais de communication dans le cadre de l'évènement « Sites aux artistes » avec la SARL Sudcom / Radio Nostalgie sise à Lamalou les Bains. Il sera versé la somme de 608,58€ TTC pour la diffusion de 50 messages radiophoniques.
N°17/09	Dans le cadre de la Semaine de la Pierre Sèche, la société Bonaric Traiteur sise à Cébazan fournira un cocktail dinatoire pour 50 personnes. Pour cette prestation, il sera versé la somme de 1.000 €uros TTC.
N°18/09	Animation des Bistr'eau (sensibilisation aux enjeux liés à l'eau) pour le 25 juin 2009 à Capestang avec Mr Dirk KOBER – Conseil et formation en construction écologique sis à La Caunette. Frais de déplacements, d'organisation et animation pour un montant de 174,00 €uros TTC.
N°19/09	Frais de communication dans le cadre de la communication Leader - Itinérance douce avec

la SARL Inter Provence Publicité sise à Marseille. Il sera versé la somme de 956,80€ TTC pour la fabrication et l'insertion d'un encart publicitaire dans le guide 2009 « Bienvenue en Languedoc Roussillon ».

> Suite à un avis d'appel public à la concurrence concernant l'assistance pour la création sur le site internet du projet « Mémoire de Pays », un marché est conclu avec la société POINT

COMM sise à Sainte Foy d'Aigrefeuilles. Il sera versé la somme de 9.209,20 € TTC.

N°21/09 Animation des Bistr'eau (sensibilisation aux enjeux liés à l'eau) pour le 15 août 2009 à Olarques dans le cadre de l'Estivale de la Bio avec l'Association Jeunesse Florentine sise à Saint Florent sur Auzonnet. Frais de déplacements, d'organisation et animation pour 3

Bistr'eau pour un montant de 350,00 €uros TTC.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir en prendre acte.

Ouï l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical prend acte des décisions prises

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Saint-Chinian, le 24 septembre 2009.

N°20/09

Le Président Francis BOUTE